



Beauvais, le mercredi 25 janvier 2012
COMMUNIQUE DE PRESSE

Syndicat mixte du Port fluvial de Longueil-Sainte-Marie **Installation des nouveaux membres du Conseil général de l'Oise**

Le Département, l'Agglomération de la Région de Compiègne et la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées sont membres du syndicat mixte mis en place pour assurer la gestion, l'aménagement et l'entretien du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie. Une année sur deux, le Conseil général de l'Oise en assure la présidence, en alternance avec l'Agglomération de la Région de Compiègne. Depuis le 1er janvier 2012, Yves Rome est ainsi le président du Syndicat mixte du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie.

Ce mercredi 25 janvier 2012 s'est tenu le comité syndical du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie, visant à l'installation de nouveaux représentants du conseil général de l'Oise.

Deviennent membres du Syndicat mixte au titre du Conseil général : Yves Rome, Jean-Louis Aubry et Jean-Paul Douet

Les représentants du Conseil général désignés préalablement sont Bertrand Brassens, Patrice Carvalho, Patrick Deguise, Michel Delmas, François Ferrieux, Roger Menn, et Charles Pouplin.

Le Syndicat mixte compte désormais 21 membres, dont 10 membres du Conseil général.

Le Comité syndical a également proposé son **débat d'orientations budgétaires** pour 2012, qui a pour axes essentiels

- un plan de financement de l'investissement de **17,720 M€ (dont 2,6 M€ du Conseil général)**,
- un démarrage prévisionnel des travaux en juin 2012.

Le Port fluvial de Longueil-Sainte-Marie

Il s'agit de construire **une plateforme multimodale sur une surface de 14 ha, au cœur de la ZAC Paris-Oise**, la plus grande zone logistique de la région. Ce port qui borde l'Oise sera mis à grand gabarit et pourra accueillir des conteneurs, ce qui n'était pas possible jusqu'ici. Il sera composé de trois terminaux de déchargement et de stockage (conteneurs, vrac et granulats), ainsi que d'un espace écologique humide.

A quoi ce port va-t-il servir ?

Ce projet de plateforme multimodale va répondre aux besoins de transport des chargeurs du sud de la Picardie et du nord de l'Île-de-France. Dans un premier temps, **les besoins concerneront principalement le trafic à destination des ports du Havre et de Rouen, puis s'étendront avec l'ouverture du canal Seine-Nord Europe**, en 2016, à l'ensemble des ports de la Mer du Nord. C'est dans cet esprit qu'ont été prévues des possibilités d'extensions.

Quelle est l'implication du Conseil général dans ce projet ?

Engagé depuis 5 ans dans les études et les réflexions autour de la création de ce port fluvial, **le Conseil général a joué un rôle déterminant en 2007 en rendant possible l'acquisition des 25 ha de terrains nécessaires, par le biais de l'EPFLO (Etablissement Public Foncier Local de l'Oise)**, qui signait là sa première opération.

Avec 2,6 M€ investis dans le projet, le Conseil général fait également partie des financeurs du projet, aux côtés de l'Europe, de l'Etat, de la Région, de Voies Navigables de France et des membres du syndicat mixte, pour un budget global de 17M€.